



# **PETITION**

## **pour la sauvegarde des mouvements départementaux**

**A chaque département son mouvement !**

**NON à l'Académisation du mouvement**

Sous prétexte d'harmonisation, le rectorat veut imposer une remise en cause des droits des personnels et des prises en compte des spécificités locales :

- fin de la gestion de proximité et éloignement du lieu de décision,
- pas de saisies de vœux au second mouvement,
- augmentation :
  - du nombre de types de postes incompatibles avec le temps partiel
  - du nombre de postes spécifiques accessibles uniquement après entretien et hors barème
- nivellement par le bas des droits des personnels.

**OUI au maintien des règles du mouvement départemental *des PO***

Prénom NOM	Commune	signature